



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU MAGAZINE ENJEUX

AFNOR, Association régie par la loi de juillet 1901, immatriculée à la Préfecture de Bobigny sous le numéro de Siret 775 724 818, dont le siège social se situe 11 rue Francis de Pressensé, 93571 Saint Denis La Plaine, au travers de sa filiale AFNOR EDITIONS, propose un service d'abonnement et d'achat à l'unité à son magazine ENJEUX, régi par les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les CGV), à l'exclusion de tout autre document ou condition. Tout abonnement, réabonnement souscrit ou achat implique l'adhésion entière et sans réserve du client (ci-après « le Client ») aux présentes CGV, qui déclare en avoir pris connaissance et les avoir acceptées préalablement.

AFNOR se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGV qui seront, le cas échéant, portées à la connaissance du Client et seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification.

Les CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

ABONNEMENTS

Le magazine ENJEUX est édité mensuellement en version papier et numérique, à l'exception des mois de Janvier et Août, soit 10 numéros par an.

Deux formules d'abonnement sont proposées :

- Un abonnement pour la version papier du magazine, comprenant également un envoi sous format numérique ;
- Un abonnement pour la version numérique uniquement.

Deux durées d'abonnement sont proposées :

- Un abonnement d'une durée de 1 (un) an, soit 10 (dix) numéros, pour un exemplaire de chaque numéro ;
- Un abonnement d'une durée de 2 (deux) ans, soit 20 (vingt) numéros, pour un exemplaire de chaque numéro.

Les différentes offres d'abonnement et de réabonnement sont proposées dans la limite des stocks disponibles.

Les offres en vigueur pour ces différentes formules d'abonnement sont affichées sur le site <https://www.boutique.afnor.org> au jour de l'enregistrement de la commande, AFNOR se réservant le droit de les modifier ou de proposer des offres promotionnelles ponctuelles à tout moment.

AFNOR se réserve le droit de changer la ligne éditoriale, le rythme de parution ou la dénomination du magazine. Le Client sera informé de ces modifications par le Service Relation Client.

MODALITES D'ABONNEMENT

La demande d'abonnement est formulée par le Client en ligne, à l'adresse suivante : [Magazine Enjeux](https://www.boutique.afnor.org) ou via le Service Gestion des Abonnements à l'adresse clients-editions@afnor.org.

Suite à cette demande d'abonnement, une facture correspondant à l'abonnement choisi est envoyée au Client, aux coordonnées qu'il a renseignées.

MODALITES D'ACHAT A L'UNITE

Sous réserve de leur disponibilité au moment de la commande, les numéros du magazine ENJEUX sont disponibles à la commande à l'unité, au prix indiqué sur le site <https://www.boutique.afnor.org> au jour de l'enregistrement de la commande.

Les commandes sont à passer par courrier ou email, aux coordonnées suivantes :

AFNOR Editions

Service Gestion des abonnements

11 rue Francis de Pressensé

93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Mail : clients-editions@afnor.org.

Les commandes devront spécifier les références des numéros demandés, ainsi que le nombre d'exemplaires voulus.

Suite à cette commande, la facture correspondante est envoyée au Client aux coordonnées renseignées.

PAIEMENT

Les factures envoyées au client sont dues à trente (30) jours à compter du jour de leur émission.

Toutes les commandes sont payables en euros. Les montants mentionnés s'entendent toujours hors taxe. Le Client reconnaît devoir payer l'intégralité du prix et des charges afférentes au produit acheté, y compris les taxes.



En cas de retard supérieur à trente (30) jours dans le paiement d'une facture, AFNOR se réserve, par lettre recommandée avec accusé de réception, la faculté de suspendre l'abonnement ou l'exécution de la commande, et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues par le Client. La suspension prendra effet dix (10) jours après l'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de défaut de paiement selon les termes convenus, AFNOR se réserve la possibilité d'appliquer des pénalités égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Outre les pénalités de retard, le Client en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard d'AFNOR, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de quarante (40) euros (article L 441-6 du Code du commerce).

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance.

AFNOR se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, qui seront alors communiqués au Client par courrier postal ou email. Les nouveaux tarifs seront applicables à la date de renouvellement de l'abonnement, sauf dénonciation par le Client au moins trente (30) jours calendaires avant l'échéance de renouvellement de l'abonnement.

Les offres promotionnelles sont valables pour la durée indiquée. Les promotions en cours ne sont pas cumulables entre elles. Elles ne peuvent être échangées contre leur valeur monétaire ou être remboursées en partie ou dans leur totalité.

DUREE - RENOUELEMENT – RESILIATION D'ABONNEMENT

L'abonnement est conclu pour une période initiale de douze (12) ou de vingt-quatre (24) mois, en fonction de la formule d'abonnement choisie, à compter du 1er jour du mois de démarrage de la prestation.

L'abonnement sera ensuite renouvelé par tacite reconduction par période égale de temps, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties selon les conditions décrites ci-après.

AFNOR adressera au moins deux (2) mois avant la date anniversaire de l'abonnement, un avis de réabonnement, qui comportera les tarifs applicables à la nouvelle période, et précisant la durée et les dates anniversaire du réabonnement.

Toute dénonciation ou demande de résiliation devra s'effectuer par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au moins un (1) mois avant la date anniversaire de l'abonnement. En l'absence de dénonciation dans ce délai, le Client est réputé avoir accepté le réabonnement aux nouvelles conditions tarifaires.

Le présent Contrat peut être résilié de manière anticipée par l'une ou l'autre des parties, de plein droit par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas d'ouverture d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire à l'encontre du Client.

RETRACTATION

Conformément aux articles L121-21 et suivants du Code de la consommation, le consommateur (toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole) dispose d'un droit de rétractation l'autorisant à annuler la commande passée, dans un délai de 14 (quatorze) jours francs, à compter de la date de commande. L'annulation de la commande entraînera l'annulation de l'abonnement ou de la vente. En cas de rétractation, le consommateur sera remboursé du montant correspondant aux numéros qu'il n'aura pas reçu dans un délai inférieur ou égal à trente jours à compter de la date à laquelle AFNOR est informée de la décision de rétractation.

Aucun remboursement ne pourra être effectué suite à retour d'une commande ou livraison d'un magazine dont le blister d'emballage a été ouvert.

Toute demande de rétractation devra être ainsi formulée :

A l'attention d'AFNOR Editions - Service Gestion des abonnements

11 rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Mail : clients-editions@afnor.org

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du N° (à compléter) ENJEUX ou de l'abonnement ENJEUX (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Conformément à l'article 2 du décret n° 2022-424 du 25 mars 2022



LIVRAISON

Les frais de livraison pour la France Métropolitaine au magazine ENJEUX sont inclus dans le prix de l'abonnement souscrit. Pour une expédition en-dehors du territoire métropolitain, le Service Gestion des Abonnements transmet au Client un prix adapté. Concernant les commandes à l'unité, le montant de l'expédition, à régler par le Client, est spécifié au moment de la commande et retranscrit sur la facture.

Le magazine ENJEUX est expédié une fois par mois (sauf pour les mois de Janvier et Août), entre le 25 et le 30 du mois.

Pour les abonnements en version électronique, il appartient au client de communiquer une adresse électronique valide d'acheminement.

Pour les abonnements en version papier, le magazine ENJEUX est livré par La Poste à l'adresse indiquée au cours du processus de commande, sous réserve que le Client renseigne exactement son adresse, et donne toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de sa commande. Il appartient au Client de communiquer des informations claires, exactes et complètes afin que sa commande puisse être correctement livrée. Le Client s'engage à prévenir sans délai le Service Gestion des Abonnements de tout changement d'adresse ou autre information nécessaire à la livraison des publications (changement de code d'accès à un immeuble par exemple).

Les horaires et délais de livraison sont ceux pratiqués habituellement par les services postaux et le service de portage, AFNOR déclinant toute responsabilité en cas de défaut et/ou retard d'acheminement des magazines causé par un dysfonctionnement total ou partiel du service postal, ou en raison d'une impossibilité de livraison dues à des informations erronées, partielles ou expirées.

Il n'est procédé à aucune réexpédition du magazine en cas de non-réception. Toutefois, sur demande raisonnable, justifiée et ponctuelle du Client, AFNOR pourra procéder à la réexpédition d'un numéro de la publication non reçu ou reçu endommagé, en fonction des stocks disponibles.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le magazine ENJEUX, ainsi que tout son contenu (textes, images, photographies, infographies, diaporamas... sans que cette liste soit limitative), sont protégés au titre du droit d'auteur, et sont la propriété d'AFNOR. La souscription à un abonnement ou une commande à l'unité n'entraîne aucun transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit sur le magazine ou son contenu au profit du Client, et ne saurait conférer à celui-ci comme à quiconque, sur les éléments protégés susvisés, un droit autre que celui d'un usage strictement personnel, non collectif et non marchand. Le Client s'interdit de porter atteinte de quelque façon que ce soit aux droits de reproduction, représentation et autres détenus par AFNOR sur les éléments protégés susvisés. Toute utilisation autre que privée et non prévue par le Code de la propriété intellectuelle est soumise à l'autorisation préalable et écrite d'AFNOR.

Le Client ne peut, en aucun cas, reproduire ou représenter dans leur intégralité le contenu du magazine dans des fonds documentaires ou dans un cadre commercial quel qu'il soit. Il s'interdit également de procéder à toute reproduction, extraction ou réutilisation qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu du magazine.

La violation de ces dispositions peut être constitutive d'une contrefaçon et soumet le contrevenant, et toute personne responsable, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre d'un abonnement ou d'une commande d'un numéro du magazine ENJEUX, AFNOR est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le Client. Ces traitements s'effectuent conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives aux traitements de données à caractère personnel et, en particulier, la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la Protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD »), ainsi que toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.

L'abonnement ou la commande d'un numéro du magazine ENJEUX entraîne le recueil de données à caractère personnel conformément à la loi. Le Client doit fournir des données à caractère personnel en vue de la bonne



exécution du service. AFNOR utilise ces données à caractère personnel, dans le cadre de l'exécution du présent contrat, pour un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Pour permettre la livraison des magazines au Client ;
- Pour la résolution de questions ou réclamations posées par le Client ;
- Pour l'amélioration du service d'abonnement objet des présentes et de l'expérience de client ; en l'invitant à participer à des sondages, des études, des enquêtes de satisfaction ;
- Pour l'élaboration de statistiques commerciales ;
- Pour l'envoi d'informations et de newsletters personnalisées ;
- Pour la gestion des demandes d'exercice de droits des Clients.

AFNOR s'engage à mettre en place toutes les procédures nécessaires pour assurer la confidentialité des données à caractère personnel collectées directement ou indirectement. AFNOR s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires au respect par elle-même et par son personnel de ces obligations et notamment à :

- Ne pas traiter, consulter les données ou les fichiers contenus à d'autres fins que l'exécution des prestations qu'elle effectue pour le Client ;
- Ne traiter, consulter les données que dans le cadre des instructions et de l'autorisation reçues du Client ;
- A prendre toute mesure permettant d'empêcher toute utilisation détournée, malveillante ou frauduleuse des données à caractère personnel.

AFNOR s'engage à prendre toutes précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données des fichiers et notamment empêcher toute déformation, endommagement, perte ou tout accès par des tiers non autorisés préalablement. A cet effet, AFNOR s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Les Clients, dont les données à caractère personnel sont collectées bénéficient d'un :

- Droit d'accès (article 15 RGPD) et de rectification (article 16 RGPD), de mise à jour, de complétude des données ;
- Droit d'effacement des données à caractère personnel (article 17 du RGPD) ;
- Droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c RGPD) ;
- Droit à la limitation du traitement des données (article 18 RGPD) ;
- Droit d'opposition au traitement des données (article 21 RGPD) ;
- Droit à la portabilité des données que les Clients auront fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD).

Les Clients sont toutefois informés que les données à caractère personnel collectées sont, le cas échéant, nécessaires à l'exécution de la prestation délivrée par AFNOR, de sorte qu'en cas d'usage de son droit d'effacement desdites données, d'opposition ou de limitation des traitements avant le terme de la relation contractuelle, la prestation ne pourra pas être exécutée.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un email à dpo@afnor.org ou par courrier à AFNOR, à l'attention du DPO, AFNOR, 11, rue Francis de Pressensé – 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

AFNOR répond à la personne ayant fait l'usage d'un des droits susvisés dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut néanmoins être prolongé de deux (2) mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans cette hypothèse, AFNOR informera le Client de cette prolongation dans le délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande.

Le Client a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de l'autorité de contrôle de l'Etat membre de l'Union Européenne dans lequel elle réside et de former un recours juridictionnel.

RECLAMATIONS

Pour toute information, question ou réclamation concernant la souscription au magazine ENJEUX, le Client peut s'adresser à l'adresse clients-editions@afnor.org.